L'ABEILLE.

Imprimé par F. [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS

Samedi, 5 Septembre 1829.

INTÉRIEUR.

Extrait d'une lettre de Pachac, en date du 27 Août.

La fièvre jaune fait ici des ravages terribles, un riche docteur vient d'en mourir. A Plaquemines toutes les boutiques sont fermées, et tous ceux qui n'étaient pas atteint de cette maladie ont quitté la ville.

Nouvelle-Orléans, 5 Septembre.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

☞ Il paraît que le rapport qui nous a été fait sur le départ de l'expédition du gén. Santa-Anna était erroné, du moins en ce qui rapport aux moyens de transport. Le journal de cette ville a publié que cette expédition était partie sur *quatre navires* marchands américains et une goëlette d'état ; nous avons la preuve de ce fait : voici ce que nous trouvons dans le *Censor* du 14 Août. :

"*Capitainerie du port* :

Du 11.—Entré, le brick américain *Splendid*, cap. Aaron White, venant de porter les troupes de la division sous les ordres de son Excellence le gén. en chef Antonio Lopez de Santa-Anna.

Le brick goëlette de la même nation *William*, cap. John Stughes, de retour du même voyage.

Le brick-goëlette de la même nation *Ursula*, cap. Mayo, de retour du même voyage."

Un examen plus attentif des journaux que nous avons entre les mains, nous donne lieu de penser que le nombre de troupes que l'on dit qui marchent de l'intérieur sur Tampico n'est pas exagéré. Le seul état de San-Luis Potosi a envoyé 2,800 hommes.

Vera-Cruz, 15 Aout.

Le *San Cayetano*, arrivé hier de Tuspam, a apporté des lettres jusqu'au 13 du courant ; en voici quelques extraits :

"Le 11 et le 12, les troupes nationales parties d'ici, arrivèrent à Tuspam : le 13, une partie de l'expédition se dirigea pour Tampico, et tout était préparé pour le départ du général Santa-Anna le 14 avec le reste de sa division."

L'ennemi, ajoute-t-on, a remporté quelques avantages sur les *civicos* (miliciens) de Tampico, qui eurent l'imprudence de sortir au nombre de 150 à 200 pour l'attaque. Tels étaient l'ardeur et l'enthousiasme dont ils étaient animés, qu'ils ne purent se contenir à la vue des ennemis de notre indépendance et de notre liberté : mais ceux-ci ne seront pas longtems impunis, ils sont environnés de douze mille Mexicains qui desirent venger leurs compatriotes et qui sont décidés à vaincre ou mourir.

(Censor.)

AUTRE EXPEDITION ESPAGNOLE, CONTRE LE MEXIQUE, PAR LA MER DU SUD.

Puebla, 6 Aout.

Par le courrier de Mexico, arrivé cette après midi, S. E. le gouverneur a reçu la nouvelle officielle que le 23 de Juillet on avait apperçu de Nuzco neuf embarcations, et que le 24 on les avait vues se diriger sur Acapulco, où les Mexicains du Sud, dont le patriotisme et la valeur sont connus, se disposaient à châtier ces nouveaux envahisseurs espagnols.

Mexico, 6 Aout.

—Hier les chambres ont ouvert leur session extraordinaire.—Dans la séance de la chambre des députés de ce jour, M. Basadre a fait la proposition d'accorder pour cinq mois des facultés extraordinaires au pouvoir exécutif, en ce qui concerne la guerre et les finances. M. Tornel s'est élevé avec force contre ces moyens anti-constitutionnels, et la proposition a été rejetée à une majorité de 31 voix contre 20. Honneur à la chambre des députés!

8 Aout.

Aujourd'hui même, la chambre des députés a rejeté à une majorité de 23 voix contre 19, une proposition ayant pour objet d'engager le gouvernement à obliger M. Poinsett à quitter le territoire de la république. La présence de cet homme au milieu des Mexicains leur serait-elle donc d'un plus grand intérêt que la concorde, qui est un des motifs de la réunion extraordinaire des chambres? Washington! sors de ton tombeau, lève toi et viens faire entendre aux *vingt-trois* membres de l'opposition tes maximes sur *les dangers de l'influence étrangère dans tous les systèmes de gouvernemens libres, et particulièrement dans une république.*

(El Sol.)

6 Aout.

Les Etats de Cuanajuato, San-Luis Potosi et un autre ont offert de mettre sur pied et de maintenir pendant la guerre *vingt mille hommes* : les gouvernemens offrent à l'envi toutes leurs ressources : les troupes désirent toutes être les premiers à aller combattre l'ennemi, et quelques particuliers ont fait don au gouvernement général de sommes d'une valeur considérable. La ci devant comtesse de Cortina a promis de donner *tous les chevaux* dont l'armée aura besoin; et ce qu'il y a de plus admirable, un muletier à qui l'on comptait hier 32,000, qui lui étaient dues à la douane de Mexico, en a fait l'abandon pour satisfaire aux dépenses qu'occasionne la guerre, et a offert ses mules pour porter des munitions.

(Mensagero Federal.)

8 Aout.

Par les courriers extraordinaires arrivés de San Luis Potosi, Vera-Cruz et Tanfoyuca, on a appris ce qui suit : l'actif gouverneur de San-Luis a secondé les dispositions du gouvernement général; et il a fait partir pour Tampico-de-Tamaulipas 800 hommes de cavalerie et 2,000 d'infanterie. Les premiers devaient se trouver le 4 dans le Val-del-Maïz. Les troupes de Vera Cruz (☞ l'expédition dont nous avons parlé hier) sont parties le 3 et le 4, l'infanterie par mer et la cavalerie par terre ; le gen. Santa Anna est à leur tete. On avait réuni 820.000, au moyen d'un emprunt forcé, et la ville était tranquille. *Correo de la F.)*

Hier, le premier bataillon de la milice civique est parti pour Tulancingo, plein d'enthousiasme. Aujourd'hui il part pour le même endroit 100 hommes du 8e. régiment de cavalerie.

(Ibid.)

Le chapitre de la cathédrale a fait don de 10,000 piastres au trésor ; cet acte patriotique mérite à cette honorable corporation la reconnaissance de la nation.

(Ibid.)

Mexico, 8 Aout.

Dans la séance du 5, à la chambre des députés, on a lu et renvoyé (de préférence à tout autre chose) au comité de la guerre un projet de décret, présenté par M. Casares, et signé par MM. Reyes, Duque et Ulloa ; en voici le texte :

"Art. 1er. Tous les Espagnols ou *étrangers (a)*, de quelque classe ou de quelque condition qu'ils soient, qui seront pris les armes à la main sur le territoire de la république par quelqu'un des chefs de nos divisions d'opération contre l'armée envahissante, seront irrémissiblement fusillés dans l'endroit même où ils seront pris, sans leur donner d'autre tems pour se revoir que celui qui sera rigoureusement nécessaire pour leur administrer les secours spirituels, si cela se peut.

"2d. Seront seuls expectés des dispositions de l'art. précédent, ceux qui voudront volontairement se mettre au pouvoir de l'armée nationale, lesquels dans ce cas seront considérés comme prisonniers de guerre ; et il est recommandé de garder envers eux les principes de la plus généreuse humanité, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas du nombre des *capitulados* de la dernière guerre de l'indépendance.

"3e. Tous les anciens *capitulados*, qui ont pris du service dans l'armée envahissante, ou qui se trouvant sur le territoire de la république se seraient réunis à cette armée depuis son débarquement, quelque soit leur rang, s'ils sont pris les armes à la main ou s'ils se rendent volontairement à l'armée nationale, seront fusillés comme il est dit à l'art. 1er. observant seulement, dans le second cas, l'indentification des individus, et que le chef sous la responsabilité duquel ils seront placés se soit assuré qu'ils font partie des *capitulados* de la dernière guerre de l'indépendance.

4e. Les dispositions des articles 1er. et 3e. s'appliquent également à tous les espagnols naturalisés *(avecindados)* ou résidants dans la république et à tout mexicain de naissance qui conspiraient contre l'indépendance, en prenant du service dans l'armée ennemie."

Mexico, 5 Aout 1829. CASARES. REYES. DUQUE. ULLOA.

(a) Nous ne devons pas négliger d'appeler sur cette loi l'attention de ceux de nos concitoyens qui prennent du service dans l'armée royale. (N. du R. de l'A.)

NOUVELLES D'EUROPE.

L'*American Daily Advertiser* de Philadelphie du 13 Août contient le Post Scriptum suivant :

"*New York 12 Août.*—Le paquebot Manchester, capt. Sketcaly, arrivé hier de Liverpool, d'où il est parti le 1er. du mois dernier, nous avons reçu nos liasses régulières de Londres et de Liverpool. La nouvelle la plus importante est celle de la défaite des Turcs devant Schoumla ; ils ont été repoussés par les forces qui assiègent Rudschick et qu'ils avaient attaquées avec 3000 hommes.

—On dit que l'on a rencontré une escadre française se dirigeant vers la rivière Swann, dans la Nouvelle Galle-du-Sud, pour en prendre possession. Que deviendront les concessions de M. Peel, qui lui ont été faites par le parlement ?

Le Dey d'Alger a reçu du Sultan l'invitation d'accorder à la France toutes les satisfactions qu'elle demandera dans son *ultimatum*.

☞ Un rapport du gén. comte Diebitsh commandant le second corps d'armée porte en substance, qu'ayant quitté Silistrie avec une partie du corps du gén. Pahlen, pour opérer sa jonction avec le gén. Roth et forcer à la retraite le Grand-Visir qui depuis quelques jours avait investi la ville fortifiée de Pravadi, il chercha à se rendre maître de la ligne de communication de l'ennemi avec Schoumla, espérant par là engager le Grand Visir à combattre. Celui ci ignorant complètement la marche des forces russes était tranquille devant Pravadi avec une armée de 40,000 hommes. Les Russes s'emparèrent du défilé de Marda ou Madara. Le Grand-Visir s'avança alors avec toutes ses forces vers les défilés de Kulevtscha, pour détruire ce qu'il croyait encore n'etre qu'un détachement des forces du gén. Roth. Les Russes étant maîtres de tous les chemins par lesquels le Grand Visir pouvait effectuer sa retraite, tentèrent une reconnaissance sur la route de Monkovtsoha à Marasch avec 10 bataillons d'infanterie, 4 escadrons et 12 canons. L'ennemi n'opposa d'abord que 3,000 hommes, mais ayant reconnu notre force il déploya toutes les siennes en carrés réguliers, s'élevant 22 régimens d'infanterie régulière, quelques régimens de cavalerie, et environ 15 000 hommes d'infanterie et de cavalerie asiatique. Une bataille sanglante eut alors lieu ; les Turcs furent d'abord forcés de retraiter vers une position avantageuse; mais les Russes étant revenus à la charge, le combat s'engagea plus terrible, et le résultat fut la fuite du Grand-Visir avec toute son armée, laissant plus de 200 morts sur le champ de bataille, 1500 prisonniers, 40 canons, plusieurs drapeaux, toutes leurs munitions, etc. Les Russes avouent que leurs pertes aussi sont considérables.

ANGLETERRE.

Londres, 23 Juin.

Les journaux français reçus ce matin contiennent les particularités du traité conclu avec Haïti, par lequel la France accorde quarante ans à cette république pour effectuer le paiement de l'indemnité. Par ce traité, il est stipulé que le café d'Haïti sera admis en France, par navires français, pendant tout ce tems, moyennant un droit tenant le milieu entre celui qui pèse sur les cafés étrangers et celui auquel est soumis le café des colonies françaises. La France n'aura aucun privilège sur les autres nations.

FRANCE.

Paris, 20 Juin.

Des lettres de Lisbonne du 6 Juin disent que le gouvernement de S. M. T. F. avait expédié un courrier au gouvernement anglais, avec la réponse aux dernières dépêches de Londres. D'après des lettres écrites par des personnes bien informées, il y a quelque raison de croire que le résultat de ces négociations sera la prochaine reconnaissance de Don Miguel comme souverain légitime du Portugal, par les cabinets européens. Il paraît aussi que la princesse Doña Maria da Gloria doit quitter l'Angleterre pour se retirer en Autriche.

COMMERCIAL.

Les ventes de coton à Liverpool, dans la semaine échue le 1er. Juillet, s'étaient élevées à 15,720 balles, de toutes descriptions; dont 3020 Orleans de 5¾ à 6¾, et 111 de 7 à 8. Les Oriéans et Alabamas, ont été maintenus aux prix antérieurs.—importations de la même semaine, 4619 balles.

Extrait d'une lettre du Havre, 25 Juin, reçue à New-York par la voie de Liverpool.

Le marché au coton et aux grains est calme, et l'on s'attend à une baisse : il n'y a point de changement dans les productions américaines. 150 barils de farine venues par le Sally ont été annoncées en vente.

Les transactions du 22 Juin ont été comme suit : 41 balles Louisiane de 95 à 100; 251 Georgie 82 à 90 ;—Le 23. 59 Louisiane 96 à 99 ; 29 Sea Island 1. 55 ; 25 Georgie 82½ ;—Le 24, 145 Louisiane 89 à 110 ; 336 Georgie 86 à 87½ ; 112 Mobile 85 à 90.—Le 25, 205 Louisiane 83 à 97 ; 8 Mobile à 80. Les ventes de ce dernier jour se sont faites publiquement.

FEUILLETON.

TRIBUNAL CIVIL DE DREUX (Eure-et-Loir.)

(Correspondance particulière.)

Fille de 26 ans qui demande à être déclarée garçon.

M. l'abbé Hébert, dont les paroissiens ont déploré amèrement la perte au mois de Septembre dernier, était, sous le consulat, tout à la fois curé de Chataincourt et maire de la commune d'Allainville, où il résidait. Le 1er. vendémiaire an XI, correspondant au 23 Septembre 1802, le vénérable pasteur eut, en sa qualité d'officier de l'état civil, à constater la naissance de *Rose Victoire* Vivien, et l'acte qu'il en a dressé sur la déclaration du père et des témoins, porte en substance, que *le sexe de l'enfant a été reconnu être le féminin.*

Depuis qu'elle est au monde, Rose Victoire Vivien a toujours passé pour fille, et elle en a constamment porté avec honneur les habits, dont elle est revêtue encore dans ce moment.

A diverses époques, Mlle. Vivien a servi chez différens maîtres : partout elle s'est fait remarquer par sa probité, son zèle et ses vertus. En 1827, on assure que, cédant aux sentimens religieux qu'elle professa dès son bas âge, elle tenta d'entrer, comme sœur, dans la maison des dames hospitalières de Chartres, qu'elle y fut même agréée et y fit un noviciat de quelques mois.

L'un de ses oncles, le sieur Denis Vivien, laboureur à Allainville, étant décédé l'année dernière, Rose-Victoire fut appelée à recueillir une faible portion de la succession, et dans le partage qui en a été reçu par Me Bouvyer, notaire à Dreux, le 12 Octobre 1828, elle a figuré *comme fille majeure, et a signé* en jupon et en cornette.

Se trouvant pourvue d'une petite dot par cet héritage, Rose Victoire Vivien manifesta le désir de s'établir ; mais, soit qu'elle n'ait pas rencontré un parti sortable; soit, ainsi qu'on l'a dit, que les jeunes garçons à marier dans Allainville aient tous hésité à s'unir à une fille de 26 ans, la demoiselle Vivien est restée jusqu'ici dans un humble célibat.

Si l'on en croit les bruits publics, Rose Victoire Vivien commençait cependant à se lasser de sa condition ; l'idée de rester fille ou de se marier vieille la rendait triste et morose, et dans sa mélancolie, elle récitait continuellement ces deux vers qu'un de ses anciens maîtres avait un jour déclamés devant elle.

Qu'un garçon est heureux ! il peut courir le monde ;
La pauvre fille reste, et c'est elle qu'on gronde.

Tout récemment donc, préoccupée de son avenir, absorbée par de sinistres pensées, le cœur agité, travaillée par une forte migraine et une fièvre intermittente, Rose-Victoire Vivien est venue à Dreux consulter un médecin. Quelle fut la surprise de cette fille, quand le docteur lui eut révélé qu'elle était homme !.. On laisse à penser l'embarras et les perplexités de sa famille en apprenant une pareille nouvelle.

Quoi qu'il en soit, Rose-Victoire Vivien n'ayant plus de doute sur son sexe, a dû songer sans retard à se faire rayer de la liste des femmes : en conséquence, elle s'est adressée, le 18 mai, à M. le procureur du Roi près le Tribunal civil de Dreux, et, dans sa sollicitude, ce magistrat, agissant d'office pour la demoiselle Vivien, dont l'indigence était attestée par le maire d'Allainville, a requis la rectification de l'acte de naissance de Rose-Victoire Vivien, et préalablement a fait ordonner une visite de sa personne par trois médecins dûment assermentés.

Nous ferons connaître en substance le procès-verbal du rapport de MM. de la faculté, et le jugement qui par suite interviendra.

Déjà par un précédent jugement en date du 17 mai 1814, sur le rapport de MM. les docteurs Maréchal, Boniteau et André, le Tribunal de Dreux a déclaré que *Marie-Marguerite Métey*, qui avait été baptisée comme fille et en avait porté les vêtemens pendant plus de vingt ans, appartenait *bien* au sexe masculin, et lui a enjoint de quitter la jupe et le bonnet, et de ne plus paraître dans le monde qu'avec des habits d'homme.

Ce jugement a été ponctuellement exécuté par le sieur Métey, et depuis ce tems il fait valoir une ferme dans la commune de Bu. Sa métamorphose a d'abord produit certain éclat ; mais petit à petit on s'y est accoutumé, et il a même fini par se marier il y a trois ans, d'une manière avantageuse. On s'accorde généralement à dire qu'il fait un excellent ménage ; que sa femme est fort jolie, très heureuse, et attend chaque jour avec impatience l'instant qui la rendra mère.

(Gazette des Tribunaux.

LE PLUS BEAU JOUR DE LA VIE.

"Le plus beau jour de ma vie, s'écria Auguste en agitant une cravache toute neuve, ce fut celui où pour la première fois j'eus un cheval à moi tout seul.—Le plus beau jour de ma vie, à moi, reprit Frédéric en soupirant, fut celui où j'eus une maîtresse pour la première fois. Si tu veux savoir l'histoire de ma maîtresse, mon cher Auguste, raconte-moi l'histoire de ton cheval —Oh! mon Dieu, reprit Auguste, rien n'est plus facile, et quoique ce soit une lamentable histoire, je te la raconterai bien volontiers. J'étais las des chevaux de tout le monde ; je commençai à trouver qu'un cheval de manége était une chose honteuse au bois de Boulogne, et j'appelais de tous mes vœux le moment où, fier d'une monture de mon choix, je pourrais caracoler en plein public, sans être exposé à entendre dire autour de moi et avec un sourire de mépris : Voilà un cheval de Brion (1). Ce moment heureux arriva. Toi qui ne t'occupes guère de manége, tu ne peux t'imaginer, mon ami, combien de chevaux de toute sorte sont en circulation dans la ville. De la Chaussée-d'Antin au faubourg Saint Marceau, depuis l'épais et avide maquignon du faubourg Saint Jacques jusqu'au frivole et léger petit maître de la Chaussée d'Antin, à la porte des hôtels aussi bien qu'à la porte des maisons qui ne sont ni des palais ni des chaumières, comme on disait hier dans un méchant vaudeville, partout on vend, on échange, on accouple des chevaux; c'est une foire continuelle, un negoce qui ne fait pas déroger. C'est quelque chose de si sérieux, que sans cette marchandise de chaque matin, les petites affiches baisseraient de moitié. Une fois donc, bien résolu de faire une acquisition de cette sorte, j'eus bientôt trouvé mon fait. Je n'eus que l'embarras du choix; je fus quelque tems indecis entre l'Arabie et le Mecklembourg, entre la Normandie et l'Angleterre, entre l'Espagne et l'Ostoise. Pour tout concilier, je m'arrêtai à un cheval de demi sang, sans généalogie aucune, mais qui me plut par un je ne sais quoi qui se mêle à toutes les passions. Au premier abord, l'animal paraissait fort ; il aurait traîné facilement les œuvres complètes de M. Jouy jusqu'à Pantin, mais il était maigre et tout nu ; de sorte que, par compassion autant que par amour, je l'achetai, me réservant l'ineffable plaisir de l'enharnacher et de le mettre en embonpoint.

"Oh! mon ami, que ce fut un grand bonheur, quand, après un mois d'attente et par un beau soleil, je pus monter sur mon cheval. La tete haute et les rênes à la main, je traversai la ville au grand galop, en vrai jeune homme, sans m'inquiéter des ordonnances de police ; les maisons fuyaient devant moi, toutes chargées de têtes de vieillards et de femmes mariées qui n'avaient d'autre plaisir que de regarder à la fenêtre en attendant leurs maris. Je traversai la ville, et c'est à peine si j'aperçus à la barrière les commis de l'octroi, armes de leur épée équivoque, le jarret tendu et l'œil fixe ; et quand je fus délivré de la ville, et que je me trouvai en pleine campagne, ah! ce fut alors un moment de délire. Je dévorai l'espace ; j'étais heureux de mon cheval, j'étais fier de sa course animée ; je ne l'aurais pas changé alors contre le plus beau coursier de l'Orient.

"Tant que nous fûmes seuls tout alla bien : rien ne put me distraire de mon ivresse : mais arrivé dans le bois de Boulogne, à cette allée fatale où se promènent tous les élégans de Paris, je ne sais quelle gêne subite s'empara de moi, mais tout à coup mon coursier ralentit sa marche; et malgré moi, je fus obligé de traverser au pas cette foule brillante et animée de jeunes hommes et de jolies femmes, dont les montures élégantes ne ressemblaient nullement à la mienne. Au premier abord, la mienne fixa l'attention général ; ce fut un *houra* universel : "Cheval poussif, disait l'un avec un sourire de mépris ; cheval vairon, disait l'autre, l'index étendu malignement ; quels vilains crins! disait une jeune amazone en passant rapidement devant moi ; véritable cheval de marché! s'écriait tout le monde." Et si bien que je commençai à devenir honteux de mon cheval ; l'allée était longue, les sarcasmes durèrent long-tems. Enfin, arrivé à un coin reculé de la forêt je pris un détour et je me retrouvai seul. Hélas! mon enchantement était brisé, j'avais un cheval poussif et vairon, il avait perdu tout mon enthousiasme. Pour la première fois je le frappai, et je decouvris qu'il était retif ; il fit un faux pas, et je decouvris qu'il avait la bouche dure, et que déjà il était couronné. Quand on est une fois dans le champ de ces découvertes, on ne s'arrête plus ; aussi ce fut avec le plus grand dédain que je revins à ma demeure. Pour me venger de l'animal, je le frappai à outrance ; il répondit par des ruades, et déjà nous étions à la porte de la maison paternelle, lorsqu'avec un dernier effort le malencontreux cheval se révolta sous moi, me renversa par terre au milieu des huées de la foule, et pensa me briser tout le corps. Je le vendis le lendemain vingt fois au dessous de sa valeur. Depuis ce tems-là, je me suis contenté des chevaux de Brion.

"Voilà, mon ami, l'histoire de mon cheval; conte-moi, je te prie, l'histoire de tes amours.

"Hélas! répartit le mélancolique jeune homme, à quoi bon maintenant te faire ce récit funeste ? ton histoire est absolument la mienne, il n'y a que les acteurs de changés ?

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés Avant-hier.

Brick Motion, Sistaire, Havre, Gottschalk, Reimers et co.

Goel. Alert, Thrasher, Tampico, H. Tupper.

Goel. Tryon, Curtis, Attakapas, T. Segond.

Entrés avant-hier.

Navire Hercules, Hall, Vera-Cruz, avec des passagers.

Brick Naiad, McElroy, de Philadelphie, avec de la poudre.

Goel. Hunter, Pierson, Point Pedras, (Cuba) sur lest.

Goel. United States, Craighead, de la Havane.

Goel. Octavia, Bourne, de la Vera-Cruz.

MEMORANDA.

En charge à la Vera-Cruz pour ce port, le 16: goelette Two-Brothers, Gaspar ; brick William, brick Ursula, Mayo ; brick Splendid, White.

Arrivé à New-York, brick Nestor, Philips, en 22 jours.

A Liverpool, le 1er. Juillet, le Home, Mitchell, Nouvelle-Orléans ; Walter, McMichell, do ; en dehors de Portland le 21 Juin, le Mobile do.

A Bordeaux, le Henry-Astor, parti d'ici.

Le navire Albret, parti d'ici pour Marseilles, a été rencontré le 2 Aout, lat. 39, long. 70.

Au Havre pour ce port, le Hyperion, le Sapphire et l'Olympia.

En charge à New-York pour ce port, navire Louisiana, Price, partant sous peu.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER.

Il sera vendu, Samedi 5 Septembre, à 10 heures précises du matin, pour compte de qui il appartiendra,

1 balle contenant 50 paires Couvertes françaises; plus, 30 paires do. 5 aout.

PAR J. LE CARPENTIER.

Il sera vendu Samedi, 5 Septembre 1829, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse et par ordre des syndics de J. Devlin, un assortiment de marchandises sèches provenant du dit J. Devlin. 27 aout.

PARTI marron de la geole de police le 3 du courant, le mulâtre nommé SAM, appartenant à M. Hewlett, ledit mulâtre est âgé de 22 à 24 ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, figure alongée et marquée de rousseurs et de boutons, bouche béante, un peu de barbe de chaque côtés du menton, front haut et large. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le ramènera à ladite geole ou à son maître ou qui pourra donner des renseignemens à le faire prendre. S. MEILLEUR.

5 sept.—2ps. Geolier.

ON désire rencontrer un jeune homme recommandable propre pour servir de commis dans un magasin de grocerie au détail. S'adresser au bureau de cette feuille. 5 sept.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Ant. Abat vs. J. M. Lafferandrie et J. Santo-Domingo.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge associé, j'exposerai en vente Mardi 6 d'Octobre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une NEGRESSE nommée Germaine, agée d'environ 60 ans—saisie dans l'affaire ci-dessus.

5 sept L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Soulet *vs* Toby Grey.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Lundi le 7 Septembre prochain, à 5 heures, au Principal, 8 chaises, 3 tables, 2 armoirs, une glace et des montres, saisis dans l'affaire ci-dessus.

27 aout. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

C. Paulding *contre* G. Snowden.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. F. Grima, juge président, j'exposerai en vente, Samedi le 5 de Septembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un Waggon, saisi dans l'affaire ci-dessus.

[redacted] L. DAUNOY—Marshal.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mardi 8 de Septembre prochain, à midi, au Café de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un Nègre esclave nommé Belly, âgé d'environ 30 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

8 aout L. DAUNOY—Marshall.

PARTI marron de chez le soussigné le mulâtre HENRY, agé de 18 ans, [illegible] lant Anglais et Français; il [illegible] d'une chemise blanche [illegible] lon de coutil rayé [illegible] quel est un [illegible] capitaine [illegible] leur, sont priés de ne [illegible] leur bord. Une récompense de [illegible] sera donnée à celui qui l'arrêtera et le conduira à la geole de cette ville.

25 aout E. BERTUS.